

Janvier  
Avril  
2022  
N° 55



# La de Loiret Nature Environnement Lettre

## Édito

### 3 000 heures ! Vous êtes formidables\*

En cette période de bilans annuels un chiffre nous a sauté aux yeux : **3 000 heures de bénévolat !**

C'est le **nombre d'heures de bénévolat effectuées en 2021 par nos adhérents les plus actifs !** Et encore ce chiffre est certainement en-deçà de la vérité car tous n'ont pas rempli le fameux tableau annuel...

Ajoutées aux milliers d'heures faites aussi par nos salariés, vous imaginez la somme de travail !

Et cela dans une ambiance sérieuse, constructive, responsable, solidaire et ce qui ne gâte rien, dans la bonne humeur le plus souvent.

Pandémie oblige, les mois passés ne se sont pas déroulés dans la facilité. Permanents comme bénévoles nous avons tous dû nous adapter, vivre avec les contraintes sanitaires, accepter de ne plus nous rencontrer pour nos réunions formelles ou informelles, continuer malgré tout les actions entreprises, poursuivre nos travaux d'expertise, et assurer la visibilité de notre association.

Beaucoup d'activités, bien que ralenties par ce chamboulement, ont été maintenues et nous avons essayé de ne pas rompre le contact avec nos adhérents et avec le grand public. Pour mémoire, en 2021, les sorties nature, parfois en jauge réduite, ont pu être maintenues, nous avons participé au Festival de Loire, tenu un stand lors de la Fête de la science au Mobe, poursuivi les inventaires naturalistes... Et tout cela **grâce aux efforts conjoints de tous !**

Merci aux professionnels qui ont gardé la MNE ouverte et ont garanti la bonne marche de l'association ;

Merci à ceux qui, en télétravail, se sont organisés pour pouvoir mener à bien leurs missions sans perdre leur motivation ;

Merci aux animateurs(trices) qui ont proposé des formes d'animation garantissant la protection sanitaire des participants en continuant à éveiller les curieux de Nature ;

Merci aux membres du pôle inventaires et expertises qui ont assuré le travail de terrain et ont su solliciter les bénévoles pour renforcer encore les observations ;

Merci aux bénévoles que le virus a contraint parfois à s'éloigner quelques temps de « leur groupe de cœur » mais qui ont tout fait pour maintenir les activités.

Et même si, au passage, certaines institutions nous ont un peu oubliés ou négligés (quelques subventions ou soutiens nous ont fait défaut, dont la Ville d'Orléans) nous pouvons nous enorgueillir d'avoir « fait le travail ».

Gageons que cette expérience nous aura renforcés ; la démonstration est faite qu'en se serrant les coudes on peut traverser les turbulences.

Mais comme vous vous en doutez, du travail il y en a encore ! Les cahiers des charges de nos permanents sont déjà bien remplis pour 2022... **Et du côté des bénévoles, nous aurons toujours besoin de vous pour nous aider !** Bricoler, jardiner, participer aux groupes de réflexion ou aux groupes de travail qui nous permettent d'échafauder nos argumentaires et nos plaidoyers, participer aux comptages d'espèces, alimenter notre base de données Obs45 ou tout simplement faire de la veille sur les thèmes qui nous préoccupent, apporter votre aide au centre de documentation, etc... La liste n'est pas close et vous avez certainement des idées ou des projets à nous proposer, n'hésitez pas !

Dans l'immédiat, nous vous invitons à renouveler votre adhésion et réserver la date du **12 mars 2022 pour participer à notre Assemblée Générale.**

A bientôt.

D. Papet,  
Co-Président LNE

\* C'est aussi le nom d'une émission du France 3 CVL qui nous donne la parole pour une petite chronique mensuelle. Tous les jours à 9 heures ou en replay !

Le bilan du plan de gestion 2016-2020 a été réalisé (bilan des opérations et bilan de l'état de conservation des espèces et des milieux) et les résultats sont disponibles sur le site internet de LNE.

Le travail en cours consiste maintenant à **définir les orientations de la réserve naturelle de Saint-Mesmin** pour les 10 prochaines années, pour un nouveau plan de gestion qui s'étendra sur la période 2022-2031.

**Les enjeux sur ce territoire sont multiples, mais concernent en premier lieu les milieux naturels prioritaires :**

- Les **pelouses et prairies** : elles sont de **petites tailles dans la réserve**, mais abritent une part importante de la population régionale de **Gagée des Prés** (*Gagea pratensis*), espèce en danger critique d'extinction. On y trouve également la **Laïche de Loire** (*Carex colchica*), protégée en région Centre-Val de Loire et l'**Orpin de Bologne** (*Sedum sexangulare*), espèce en danger au niveau régional. Les milieux ouverts de la réserve ont un **rôle important dans le cycle de vie de nombreuses espèces d'insectes**, comme l'ont mis en évidence les derniers inventaires entomologiques : Hyménoptères terricoles comme certaines guêpes Sphécides, diversité des Syrphes ou des papillons de nuit liée à la diversité floristique... Malgré le substrat minéral, la dynamique végétale est importante et **il sera nécessaire de maintenir des actions de gestion pour entretenir dans la durée ces milieux herbacés à forte valeur patrimoniale.**
- La **forêt alluviale** : linéaire dans certains secteurs, sous forme de boisements plus compacts sur la Pointe de Courpain ou les îles de Mareau, **la forêt alluviale est un habitat très riche pour la biodiversité ligérienne.** On y trouve le **Peuplier noir** mais aussi l'**Orme lisse**, au peuplement plus disséminé. La **libre évolution**, la recherche d'une naturalité maximale en laissant le bois mort sur place, **restera une priorité, pour favoriser des cortèges d'espèces typiques des vieilles forêts**, telles que les oiseaux cavicoles, certaines espèces de chauves-souris, une diversité de mousses, lichens, champignons et insectes saproxylophages, dont la connaissance sera encore à approfondir.
- Les **grèves et milieux humides** (annexe hydraulique notamment) : **le bon fonctionnement de ces milieux est intimement lié aux fluctuations de la Loire.** Il faudra mettre en œuvre, avec d'autres acteurs (services de l'Etat, gestionnaires de barrages...), des actions **permettant de favoriser une bonne dynamique fluviale et de mesurer l'évolution des espèces indicatrices de bon état des milieux** : flore pionnière, avifaune des grèves (sternes notamment), étendue des roselières et des oiseaux inféodés, comme la Rousserolle effarvate ou le Bruant des roseaux.

**La Loire est un corridor** dans lequel se déplacent les espèces animales mais aussi les espèces végétales. Il faudra ainsi **poursuivre la lutte contre les espèces invasives**, considérées comme une des principales causes de perte de biodiversité au niveau mondial. L'Erable negundo (*Acer negundo*) et l'Aster américain (*Symphotrichum* sp.) sont les deux espèces qui ont le plus d'impact sur les milieux naturels de la réserve, dans la forêt alluviale ou les milieux humides.

Un autre enjeu important est lié à la situation géographique de la réserve, aux portes de l'agglomération orléanaise. Il faudra poursuivre la **recherche d'un équilibre pour limiter l'impact de la fréquentation sur les milieux naturels.** Le renforcement de la surveillance et des opérations de police de la nature, en lien avec les acteurs du territoire est une priorité pour **préserver les secteurs les plus sensibles.**

15 ans après sa création, la réserve naturelle de Saint-Mesmin est mieux acceptée, mais elle est encore méconnue par bon nombre d'habitants de la Métropole. **La communication et les actions de partenariats avec les communes** et acteurs locaux permettront de **renforcer encore l'ancrage local de la réserve.**

Enfin, **la connaissance de la biodiversité de la réserve restera l'une des actions incontournables** avec la poursuite des **inventaires naturalistes et des suivis scientifiques.** De belles découvertes ont été faites au cours des cinq dernières années (Chat forestier, Ascalaphe, Œdicnème criard...), mais de nombreuses espèces restent à connaître, pour mesurer l'évolution des milieux naturels (comme les coléoptères liés au bois mort), ou simplement enrichir la connaissance sur des groupes d'espèces méconnues (chauves-souris, mousses ou lichens...).

Tous ces enjeux seront déclinés en objectifs, puis en programme d'actions, pour une mise en œuvre de ce nouveau plan de gestion à partir de fin juin 2022. ●



© D. Hémeroy

Grève de sable et ripisylve dans la réserve naturelle

Comme chaque année à la mi-janvier, les oiseaux aquatiques sont comptés partout sur la planète dans les zones humides. Ce comptage **Wetlands International** a pour but de **suivre les modifications qui interviennent dans la répartition et les effectifs des populations d'oiseaux d'eau.**

Le 15 et 16 janvier dernier, l'équipe de salariés de la réserve naturelle de Saint-Mesmin et plusieurs jeunes **bénévoles** et retraités dynamiques (**merci à eux !**), ont parcouru les deux rives de la Loire entre le pont de l'A71 et le camping de Saint-Ay, ainsi que les bords du Loiret.

Les conditions météo ont été très défavorables cette année et les résultats s'en ressentent. En effet, la visibilité était particulièrement mauvaise avec un **brouillard** tenace la journée de samedi, le dimanche ne valant guère mieux... Dans ces conditions, beaucoup d'oiseaux ont pu échapper à notre regard. De plus, avec un débit de 750 m<sup>3</sup>/s, la **Loire était haute**, ce qui a probablement incité de nombreux oiseaux à se réfugier sur le Loiret ou les étangs alentour.

En conséquence, le **total d'oiseaux** inventoriés sur la rivière Loiret (partie publique à partir du moulin de Saint-Santin) et la Loire dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin est **le plus bas depuis 2002** (à peine plus de la moitié du chiffre de l'an dernier). A contrario, le nombre d'oiseaux sur la partie privée du Loiret est, lui, supérieur, avec notamment **194 Grèbes castagneux** (74 en 2021).

Dans la réserve naturelle, le **Canard colvert** est, comme souvent, l'espèce la plus abondante. Dans l'ordre décroissant, arrivent ensuite le **Cygne tuberculé**, la **Gallinule poule-d'eau**, la **Bernache du Canada** (espèce exotique), le **Grèbe castagneux**, l'**Aigrette garzette** et le **Héron cendré**.

**Six individus de Bergeronnette des ruisseaux** ont été recensés ce qui est un record depuis 2002. **La Grande Aigrette** est en augmentation et 6 individus ont également été repérés (comme en 2021).

Parmi les espèces plus inhabituelles, notons la présence de **2 Chevaliers guignettes** et d'un **Râle d'eau**. La femelle de Harle bièvre (non volante) est toujours présente (toute l'année) autour du Pont Saint-Nicolas.

Enfin, comme chaque année, les **Grands Cormorans** ont été comptés au dortoir juste avant la tombée de la nuit. Finalement, malgré la visibilité réduite, 105 individus ont été recensés sur les trois sites habituels : les îles de Mareau, l'île aux Cormorans et l'île de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.

Cet effectif est historiquement bas mais déjà l'an dernier, nous avons remarqué une certaine désertion de la zone prospectée. ●



© Joachim Kohler-wikimedia commons

Râle d'eau



© J.C. Picard

Héron cendré et Grands Cormorans sur un îlot

## STOC

Nous annonçons dans notre lettre d'infos du mois de mai que le suivi STOC-EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Échantillonnage Ponctuel Simple) avait repris dans le Loiret, avec LNE, sous la coordination régionale de FNE Centre-Val de Loire. Au niveau national, la coordination du réseau est assurée par un binôme MNHN-LPO, très réactif. Le tirage aléatoire des carrés est rapide, les observateurs sont bien encadrés et la synthèse annuelle, rapidement disponible à la fin de la saison ; ce qui est particulièrement encourageant et motivant pour les participants.

Suite à l'appel que nous avons lancé à travers Obs'45 et dans notre Mot de la semaine en février, dix observateurs s'étaient manifestés mais ce sont finalement **huit carrés qui ont été attribués et suivis en 2021**. La majorité d'entre eux sont situés dans, ou à proximité immédiate, de la métropole d'Orléans (Orléanais, Beauce, nord de la Sologne). Le carré le plus éloigné se trouve dans le Gâtinais. Dix points d'écoute sont suivis sur chaque carré.

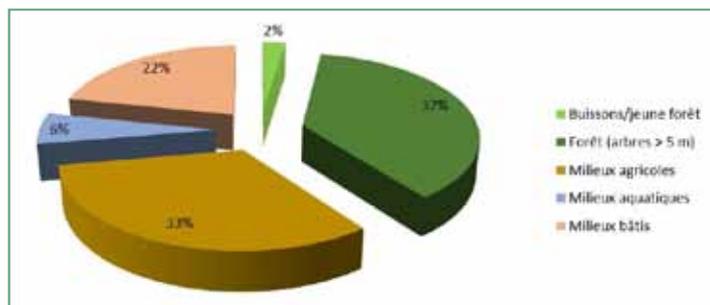


Figure 1 : Représentation des différents grands milieux présents sur les 80 points d'écoute

**Les 80 points d'écoute ont fait l'objet de deux passages**, entre le 5 avril et le 24 avril pour le premier et entre le 8 mai et le 6 juin pour le second.

**Au total, 96 espèces différentes ont été observées**, variant, selon les carrés, entre 33 et 59. C'est le carré

de Huisseau-sur-Mauves (450947) qui s'est révélé le plus riche. C'est également sur ce carré qu'a été observé le plus grand nombre d'oiseaux, plus de 900 individus, principalement à cause de grands rassemblements de Mouettes mélanocéphales. Vient ensuite le carré de Chantecoq (450473), avec une diversité de milieux encore plus importante (agricoles, forestiers, aquatiques et bâtis). Le carré le moins riche est celui de Coulmiers et Rozières-en-Beauce (450781), avec un milieu beauceron typique, plaine agricole, bosquets et villages.

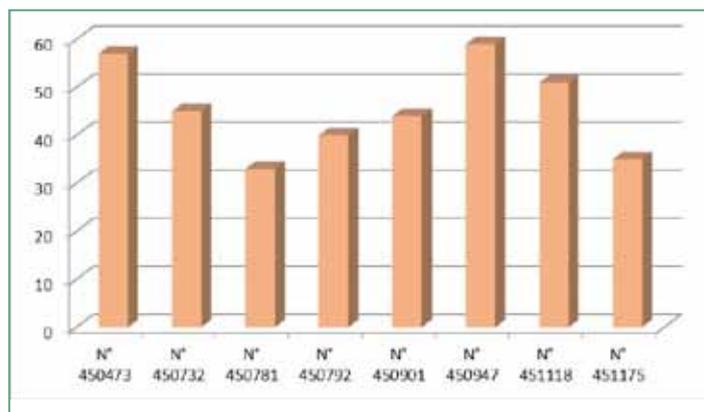


Figure 2 : Nombre d'espèces observées, par carré

## SHOC

Trois observateurs se sont montrés intéressés par le suivi de leur carré en hiver. Le suivi hivernal est plus léger et se déroule le long de dix transects de 300 m, sans station d'écoute. Deux autres observatrices se sont manifestées à la fin de l'année et c'est finalement **cinq carrés qui ont été suivis cet hiver**, les deux derniers étant dans le secteur des Bordes et d'Escrignelles. Deux passages sont prévus, l'un en décembre et l'autre janvier. Les résultats sont en cours de saisie.

## GISOM

**Le comptage des oiseaux marins a eu lieu pendant trois ans (2019-2021)**. Dans notre département, ce comptage concerne les deux espèces de mouettes, les goélands, les deux espèces de sternes et le Grand Cormoran. **Le recensement est assuré par les bénévoles du groupe ornithologique de l'association**, qui y consacre plusieurs journées de comptage, les colonies de laridés étant difficiles à dénombrer car elles se reproduisent sur des îles de Loire souvent très végétalisées.

Vingt communes du Loiret abritent des colonies, 71 % d'entre elles étant situées sur une île fluviale. Environ 3700 individus des différentes espèces ont été dénombrés. La plus grosse colonie est celle de l'île aux oiseaux à Sandillon, qui a abrité 1600 couples de Mouettes



Grands Cormorans

mélanocéphales et 1000 couples de Mouettes rieuses... avant le déménagement de la colonie fin avril pour une raison inconnue. Aucune reproduction n'a finalement été enregistrée.

Viennent ensuite les colonies de :

- Saint-Benoît-sur-Loire (île des Boutrons) qui a abrité une centaine de couples de Mouettes rieuses et 70 couples de Sternes pierregarin ; si les mouettes ont été délogées par la crue, plusieurs couples de sternes ont réussi à se reproduire et près d'une centaine de jeunes ont été observés.
- L'îlot d'Alboeuf à Bou, avec une centaine de couples de Sterne pierregarin, presque autant de Mouettes rieuses et une quarantaine de couples de Sternes naines.

- Les grèves du Pont Thinat, haut lieu de la reproduction de la Sterne naine, qui hébergeait 88 couples avant l'arrivée de la crue.

- La colonie de Beaugency, qui abritait une soixantaine de couples de Sternes pierregarin ainsi que quelques couples de Goélands.

La majorité des colonies ont toutefois été impactées par deux crues successives, en mai et à la fin juin et seule une partie des couples recensés a réussi à se reproduire.

Enfin, trois colonies de Grand Cormoran se reproduisent dans notre département, totalisant près de 80 couples. ●

## Diagnostique biodiversité en partenariat avec le GABOR

Depuis 2020, grâce à un **partenariat noué avec le GABOR, Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamistes de l'Orléanais et du Loiret**, des agriculteurs ont la possibilité de faire intervenir les chargés d'études de l'association pour mener des inventaires naturalistes sur leurs exploitations. Leurs objectifs sont divers mais ces exploitants sont tous sensibles à l'environnement et aux impacts qu'ils peuvent avoir sur la nature qui les entoure.

**Trois agriculteurs nous ont ainsi accueillis** pour réaliser des inventaires de la flore et de la faune sur leurs parcelles, à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (maraîchage et vergers), à Autry-le-Châtel (cultures céréalières) et à Champoulet (maraîchage et prairies).

Ces inventaires mettent en avant l'importance de tous les espaces annexes aux cultures : bandes enherbées, intercultures, haies, friches, abords des serres, etc. Ces zones, considérées comme non productives, sont le refuge

d'une riche biodiversité : fleurs, pollinisateurs, passereaux, rapaces, etc. On y rencontre aussi des auxiliaires des cultures (carabes, syrphes, etc.) qui aident naturellement à réguler les ravageurs.

La mise en culture, en remettant fréquemment le sol à nu, permet en outre le développement de plantes annuelles messicoles, jadis communes mais qui pour plusieurs d'entre elles, sont désormais menacées d'extinction. Nous avons ainsi pu voir la **Cotonnière jaunâtre** (très rare dans le Loiret) et la **Nielle des blés** (en danger critique d'extinction en région) par exemple.

Suite à ces diagnostics, des préconisations sont données aux agriculteurs afin de pouvoir maintenir l'accueil de la biodiversité existante et voire même de la favoriser quand c'est possible. Ce partenariat et les inventaires menés témoignent que **respect de la biodiversité et agriculture sont bien compatibles.** ●



Nielle des blés, plante messicole



Cultures sous serres avec flore spontanée entre les rangs

Le programme national d'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'inventorier la biodiversité sur des secteurs d'intérêt écologique. **Même si les ZNIEFF n'ont pas de portée réglementaire, leur désignation met en avant des espaces naturels en bon état de conservation.**

En 2021, **trois secteurs d'intérêt potentiel ont été étudiés** par l'association entre mars et septembre, avec l'appui de plusieurs bénévoles.

**Le premier secteur était un boisement marécageux sur la commune de Montereau.** Ce bois est une aulnaie-saulaie très longuement inondée, quasi inaccessible du fait des nombreux troncs et branches mortes. Néanmoins, on y retrouve une diversité remarquable, notamment en fougères dont l'Osmonde royale (*Osmunda regalis*), protégée en région, sur une surface d'1 ha et la Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), protégée et classée vulnérable en région. Ce type de marécage boisé est devenu rare et reste en général cantonné sur des bordures d'étangs.



Bois marécageux à Osmonde royale

**Ces inventaires peuvent également permettre d'étendre des ZNIEFF déjà existantes. C'est dans ce cadre que l'amont d'une ZNIEFF à Amilly a été étudié** l'année passée. Il s'agissait ici des berges du Puisseaux et d'une prairie humide abritant une station de plusieurs orchidées patrimoniales. Les berges se composaient d'une végétation avec des roselières, des cariçaies et des mégaphorbiaies. Des ripisylves (haie en bordure de cours d'eau) composées de jeunes et vieux arbres complétaient le paysage.

Une belle station de Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*), plante protégée en région y a été trouvée, ainsi que des individus d'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), libellule protégée nationalement.



© N. Déjean

Agrion de Mercure

Enfin, le troisième site étudié était une chaîne d'étangs à **Saint-Hilaire-les-Andresis** au nord-est du département. Ces étangs sont connus depuis de nombreuses années (premiers inventaires floristiques en 1933 !) pour leur riche biodiversité.

Néanmoins, les inventaires menés au début des années 2000 laissaient présager une dégradation du site suite au développement des saules.

Les inventaires menés en 2021 ont confirmé ce constat : les berges exondées ouvertes ne représentent plus que de faibles surfaces, les plantes les plus patrimoniales sont cantonnées sur des petits secteurs et restent menacées. Certains étangs ont été empoisonnés, ce qui a réduit la surface en herbiers aquatiques et la capacité d'accueil des amphibiens.

Les cortèges en odonates restent en assez bon état mais ils se sont appauvris, citons comme exemple la non observation de la Leucorrhine à large queue qui formait pourtant il y a 5 ans l'une des plus importantes populations connues du Loiret. **Ce site n'a donc finalement pas été retenu pour être proposé en ZNIEFF.**

Pour terminer, voici **quelques nouvelles des sites étudiés en 2019 !**

La validation des ZNIEFF proposée est un processus long, surtout quand la crise sanitaire limite les rassemblements d'experts ! Les deux créations et une extension proposées par notre association ont été validées. Les sites proposés en 2020 devraient être étudiés par le CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) en 2022. ●

Dans le cadre de l'appel à initiatives pour la biodiversité 2020 de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et faisant suite à un premier travail d'inventaires réalisé en 2016 par l'association, nous avons mené sur le bassin versant du Petit Ardoux, durant les étés 2020 et 2021, des recherches de Flûteau nageant (*Luronium natans*), une plante endémique et protégée des milieux aquatiques.

Le Flûteau nageant (*Luronium natans*) se rencontre dans des mares oligotrophes (pauvres en nutriments) et acides. La modification au cours des XX et XXIème siècles de l'usage et de la qualité des pièces d'eau (pêche intensive, drainage, conversion en étangs, ou au contraire comblement) a entraîné une forte régression des populations de cette plante ; cette espèce bénéficie donc d'un Plan National d'Action (PNA).



Flûteau nageant

Après avoir obtenu l'autorisation des différents propriétaires d'accéder à leurs mares, le Flûteau nageant a été recherché sur un peu moins d'une centaine de points d'eau (mares, étangs, fossés) entre juillet et août, durant sa période de floraison. Sur chaque site étudié, ont été renseignés les facteurs biotiques et abiotiques pouvant influencer les populations de cette plante, ceci afin d'avoir une meilleure compréhension de ses besoins spécifiques à l'échelle locale.

Au total, le Flûteau nageant a pu être observé sur une quinzaine de mares dont 10 nouvelles stations non connues dans la bibliographie. Cette plante se développe principalement dans des mares intraforestières bien éclairées et dans une moindre mesure au niveau de queues d'étangs. Néanmoins, la majorité des stations observées sont plutôt dans un état de conservation moyen à mauvais avec, soit une forte compétition avec d'autres plantes aquatiques comme la Glycérie, soit des mares en cours d'assèchement, ou trop ombragées par des arbres et arbustes sur les berges.

Les relevés menés sur ces mares d'intérêt ont en outre permis d'inventorier d'autres espèces patrimoniales dont l'Etoile d'eau (*Damasonium alisma*), plante vulnérable à l'échelle mondiale et en danger en France et en région, la Grenouillette (*Hydrocharis morsus-ranae*), plante vulnérable en région, ou encore la Leucorhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*), libellule protégée et en danger en région.

Suite à ces diagnostics, des préconisations de gestion ont été établies pour chacune des stations de Flûteau nageant.

Ces préconisations allaient de simples opérations d'entretien de la végétation des mares à court ou moyen termes, à des mesures de restauration plus lourdes afin de recréer des conditions plus favorables à l'accueil ou au maintien du Flûteau nageant.

Dans le cadre du projet, nous avons pu mener à bien quatre opérations de restauration de mares à l'automne 2021 avec la remise en lumière d'une berge, l'arrachage sélectif de plantes compétitrices comme la Glycérie, et l'étrépage (retirer les premiers centimètres du sol) d'une mare en cours de comblement par la Molinie et la Glycérie.

Ces travaux ont été réalisés par l'association de réinsertion RESPIRE, et ont été accompagnés d'une sensibilisation à la biodiversité des mares avant et pendant les travaux.

Ces mesures devraient, nous l'espérons, permettre de retrouver des conditions plus favorables au Flûteau nageant ainsi qu'à de nombreuses autres espèces inféodées aux zones humides. ●



Arrachage manuel de glycérie dans une mare

Cela fait plus de dix ans que nous avons entrepris le suivi de la biodiversité sur plusieurs sites d'extraction du Loiret. La première, dès 2010, fut la carrière de Bonnée, gérée à l'époque par Cemex et actuellement par GSM, puis la carrière de La Brosse à Sully-sur-Loire, gérée par Eqiom, qui a fait appel à nous à partir de 2014, la carrière de La Ménagerie à La Bussière, ancienne carrière Sabloire, gérée actuellement par Deromedi et enfin, depuis 2021, la carrière de Pont-André, gérée par la Société Nouvelle des Ballastières (SNB). En 2021, nous avons également fait un diagnostic biodiversité rapide de la carrière des Bézards à Sainte-Genève-des-Bois, gérée par Deromedi.

Les carrières de Bonnée et de Sully-sur-Loire font l'objet de suivis standardisés très complets, menés selon le protocole ROSELIÈRE élaboré par l'ANVL, et portant sur de nombreux taxons (flore, rhopalocères, odonates, carabes, araignées, amphibiens, reptiles, oiseaux). Sur la carrière de La Bussière, nous étudions deux groupes par an (insectes et amphibiens puis flore et oiseaux). Sur la carrière de Saint-Benoît-sur-Loire, un seul groupe est suivi chaque année et ce fut les oiseaux en 2021.

Les carrières restent des milieux très particuliers et très intéressants ; pelouses sur sable, insectes xérotrophes, oiseaux nichant au sol, nombreux oiseaux d'eau... Elles constituent aussi des zones refuges pour la faune, étant peu fréquentées, non cultivées et non chassées. Les espaces périphériques à l'extraction sont souvent peu gérés, embroussaillés et attirent plusieurs espèces d'oiseaux devenues rares en milieu agricole, ainsi que de nombreux mammifères. Les carrières suivies sont toutes très fréquentées par les cervidés, en particulier.

Les plans d'eau créés par l'extraction abritent de nombreux oiseaux, que ce soit en hivernage ou en période de reproduction et parfois même des colonies reproductrices de mouettes, comme c'est le cas à la carrière de la Brosse avec plus d'une centaine de couples de Mouette rieuse et une dizaine de couples de Mouette mélanocéphale, parfois accompagnées de quelques sternes.

C'est sur la carrière de La Brosse qu'a été redécouverte une station de **Silène de France**, espèce qui n'avait plus été observée dans le Loiret depuis 1962. Après quelques pieds en 2016, c'est une station de plus d'une centaine d'individus qui a été trouvée en 2020.

Les découvertes les plus intéressantes concernent souvent les insectes. La conjonction des deux paramètres (zone sableuse et xéricité), fréquente sur les carrières, induit la présence d'espèces d'intérêt patrimonial pour le département ou la région.

Parmi les espèces découvertes, citons le charançon **Mecaspis alternans** sur la carrière de Bonnée en 2015 et 2016 alors que l'espèce était quasiment inconnue dans le Loiret et considérée comme méridionale ; ou le coléoptère **Cassida seladonia**, pour lequel seule une donnée ancienne était connue dans le département (Orléans, 19<sup>e</sup> siècle). L'espèce est d'affinité méditerranéenne et se trouve très rarement dans la moitié nord de la France. Liée aux milieux xériques et sableux, cette casside se développe aux dépens d'Astéracées diverses. Les carrières suivies abritent également l'**Anax napolitain** (*Anax parthenope*), grande libellule méridionale que l'on rencontre de plus en plus régulièrement et qui présente donc un intérêt biogéographique.

Les plantes ne sont toutefois pas en reste, avec une belle station de **Renoncule tripartite** découverte dans une mare forestière de la carrière de La Brosse et transplantée avec succès dans trois nouvelles mares créées en compensation du passage en extraction de la parcelle ; ou la découverte de la **Gesse anguleuse**, en danger critique en région, dont c'est ici la quatrième mention moderne pour le Loiret. Sur les carrières, l'extraction de granulats recrée les conditions



© H. Hillewaert - Wikimedia Commons

Gesse anguleuse

de l'habitat naturel de nombreuses espèces pionnières, dont des espèces de grèves de Loire.

Quant aux oiseaux, **Grèbe à cou noir**, **Guêpier d'Europe**, **Pie-grièche écorcheur**, **Hirondelle de rivage**, **Petit gravelot**, **Alouette lulu** sont généralement au rendez-vous en plus de nombreux passereaux comme le **Pouillot fitis**, espèce qui devient rare dans le Loiret mais dont de nombreux couples nichent dans les boisements clairs de la carrière de La Bussière.

Ce suivi des carrières fait souvent l'objet de conventions au long cours, reconductibles de surcroît, et devrait donc se poursuivre dans les prochaines années. ●

# Obs'45 : 1 an déjà !

Cela fait déjà 1 an que notre base de données en ligne Obs'45 est opérationnelle, l'occasion pour nous de dresser un bilan de cette première année d'utilisation.

**Plus de 47 000 données ont été saisies**, le tout concernant **plus de 1500 espèces**. Cela porte à **plus de 237 000**, le nombre de données actuellement présentes dans la base, après intégration des données anciennes issues de notre précédente base SIRFF et celles de BDNAT (en partie).

Le trio de tête des communes pour lesquelles il y a eu le plus de données saisies en 2021 est 1- Vienne-en-Val avec 3 124 données, suivi par 2- Saint-Germain-des-Prés avec 2 655 données et enfin 3- Courtenay avec 2 538 données.

Parmi les observatoires les plus fournis, ce sont **les oiseaux** qui remportent la palme **avec 26 069 données saisies en 2021**, en seconde position il y a les plantes avec 17 357 données, en troisième position, loin derrière, il y a les papillons avec 1 298 données.

Ces chiffres très impressionnants **montrent l'adhésion des naturalistes loirétains à cette nouvelle base**. Le nombre d'observateurs augmente lui aussi régulièrement avec 88 nouvelles inscriptions ces 6 derniers mois, portant à 388 le nombre d'observateurs inscrits.

**Plus de 2 800 photos accompagnent les observations**. En plus de faciliter la validation pour les espèces les plus rares, ces photos agrémentent le site et peuvent nous aider à apprendre à mieux connaître certains groupes.

**Le module d'aide à la détermination a bien fonctionné avec 113 déterminations réalisées pour 137 demandes**. Les demandes restantes concernent des groupes peu étudiés, n'hésitez pas à vous plonger dedans !

En plus des données et des observateurs, Obs'45 s'est également enrichie d'un partenariat avec la Maison de Loire du Loiret, une autre association de protection de la nature présente dans le département, et gestionnaire du site de Courpain à Ouvrouer-les-champs. En 2022, un partenariat identique devrait être mis en place avec le Cen Centre-Val de Loire ainsi qu'avec la réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin !!

**Cette première année d'exercice est un succès et nous voulons simplement dire MERCI à tous les observateurs et aux validateurs qui permettent de faire vivre Obs'45.**

**Que l'année 2022 soit également riche en nouvelles saisies ! ●**

The screenshot shows the Obs'45 website interface. At the top, there is a navigation bar with 'Accueil', 'Loiret Nature Environnement' logo, a search bar, and a 'Partenaire' button. A user profile for 'Kevin BILLARD' is visible in the top right. The main content area features a large 'Obs45' header with a welcome message and a brief description of the system. Below this, there are four large colored boxes displaying key statistics: 'ESPECES' (3 217), 'OBSERVATIONS' (237 680), 'PHOTOS' (2 872), and 'OBSERVATEURS' (388). A section titled 'LES ESPECES DU MOMENT (Du 1er au 10 Janvier)' displays four featured species: Grande Aigrette, Chevreuil européen, Couleuvre helvétique, and Rainette verte. On the right side, there are two vertical panels: 'DERNIERES OBSERVATIONS' listing recent sightings like 'Pigeon ramier' and 'Geai des chênes', and 'ACTUALITES DU SITE' with news items such as 'Participez au recensement et à la restauration des mares du Loiret'.

## Bienvenue dans mon jardin au naturel : et si on aménageait un jardin-marais ?



La 12<sup>e</sup> édition de « Bienvenue dans mon jardin au naturel » se déroulera les **11 et 12 juin 2021**. Les **techniques et aménagements favorables aux économies d'eau et à la gestion**

**de l'eau pluviale à la parcelle seront à nouveau à l'honneur** pour aborder les différentes façons de faire face aux sécheresses récurrentes et au changement climatique dans les jardins.

Cette année, nous vous invitons d'ailleurs à **réaliser votre jardin-marais, à l'aide d'un tutoriel qui sera diffusé avec le programme de l'évènement**. Même si vous n'avez pas la place d'aménager une mare dans votre jardin, il est possible de reproduire une zone marécageuse sur un tout petit espace avec des **plantes aquatiques communes** adaptées à ces conditions particulières.

Vous pourrez alors faire de votre jardin une petite réserve de biodiversité et observer le **foisonnement d'espèces** qui vivent habituellement au bord des mares et des rivières.

**Les inscriptions pour ouvrir votre jardin sont ouvertes jusqu'à fin mars auprès de Pascal à : pveronneau@lne45.org.●**



© LNE

Mares et Bassins - E. Sautereau-St Martin sur Ocre

## Objectif Climat 2030 – 10 villes engagées avec LNE

Après la fin de l'accompagnement des communes de Donnery et Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, avec l'adoption de leurs plans respectifs d'adaptation au changement climatique, et le démarrage de la démarche à Jargeau, Olivet, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Semoy, l'opération « Objectif Climat 2030 » continue de séduire des communes du Loiret avec l'engagement de la commune de **Cercottes** en janvier 2022.



**Cela porte à 10, le nombre de villes et villages engagés avec Loiret Nature Environnement.**

Le second comité de pilotage départemental de l'opération s'est tenu le 7 décembre dernier à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin avec les communes engagées et les partenaires de l'action.

L'occasion pour les communes d'échanger sur les actions menées de leur côté pour la désimperméabilisation des sols, la végétalisation des villes, l'adaptation du bâti ou la réalisation d'économies d'eau pour préserver la ressource, mais aussi d'évoquer les outils de sensibilisation nécessaires à la diffusion de ces bonnes pratiques.

La réunion s'est achevée par une **visite de la Place Clovis à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin**, récemment réaménagée avec la création de différents îlots de verdure, plantation d'arbres et utilisation de matériaux facilitant l'infiltration de l'eau pluviale.●



© LNE

Aménagements Place Clovis - Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

**L'artificialisation des sols favorise l'augmentation du ruissellement** qui peut être multiplié par 3 en zone résidentielle et même par 5 en zone urbaine dense par rapport à son niveau naturel. Lors de très fortes pluies,

les sols saturent progressivement et une part importante de ces précipitations ruisselle, pouvant alors provoquer des inondations.

L'artificialisation et l'imperméabilisation des sols **limitent les possibilités d'infiltration des eaux pluviales**. Cela impacte aussi le remplissage des nappes phréatiques et prive les écosystèmes d'une partie de leur eau.

La **gestion de l'eau pluviale à la parcelle permet de ralentir le ruissellement et de retenir l'eau pour qu'elle s'infilte sur place**. La gestion intégrée des eaux de pluie est simple à mettre en œuvre et les aménagements induits mettent en valeur nos espaces verts, réintroduisent de la biodiversité, régénèrent les sols et limitent les îlots de chaleur par l'évapo-transpiration et l'ombrage.

**Découvrez dans cette nouvelle jardifiche, différents exemples de gestion de l'eau pluviale adaptée aux jardins particuliers**, comme les allées drainantes ou le jardin de pluie, et les autres possibilités d'infiltration en différents endroits du jardin.

En 2022, une nouvelle jardifiche verra le jour et abordera la végétalisation des façades. Des plantes grimpantes, plantées en pleine terre en pied de mur, peuvent permettre de réduire jusqu'à 15° la température de surface du mur exposé au soleil en plein été. Nous y présenterons aussi quelques plantes parmi les plus intéressantes pour ombrager votre façade et profiter à la faune ! ●



## Ecoles en transition

Après le Lycée Voltaire de La Source en 2020 et les écoles de Trainou et Château-Vignon à Malesherbes en 2021, **deux nouvelles écoles s'engagent en 2022** dans la démarche « Ecole en transition » mise en place par l'association.

Dans le cadre de cet accompagnement, les établissements scolaires peuvent choisir de travailler sur une thématique parmi quatre proposées :

- Sensibiliser et réaliser des économies d'énergie
- S'adapter au changement climatique
- Végétaliser l'établissement et accueillir la biodiversité
- Réduire les déchets dans les classes et la restauration

La thématique retenue est alors traitée sur toute l'année scolaire.

En 2021, nous avons travaillé avec l'école Château-Vignon de Malesherbes où des plantes grimpantes ont été installées au pied d'une clôture, un jardin pédagogique créé avec la technique des lasagnes, et différents

aménagements pour accueillir la faune réalisés. A l'école de Trainou, de nombreuses interventions de sensibilisation sur le changement climatique et l'empreinte écologique ont permis d'amorcer une opération plus globale pour l'aménagement d'une cours d'école résiliente.

**En 2022, l'école Saint-Aignan de Pithiviers s'engage** sur la thématique de l'adaptation au changement climatique, avec une réflexion autour des **cours d'écoles résilientes**. En effet, au moment où les impacts du changement climatique s'installent durablement sur nos territoires, la canicule de juin 2019 a été révélatrice de l'inadaptation de nombreuses cours d'écoles et des bâtiments scolaires à ces vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et précoces.

**L'école maternelle Saint-Paul-Bourdon Blanc à Orléans** a, elle, retenu **l'accueil de la biodiversité** comme thématique de travail pour cette action, avec le projet d'aménagement de différents gîtes pour la faune, de végétalisation et l'initiation d'un jardin pédagogique. ●

## Notre collection de plaquettes sur les espèces/espaces emblématiques du Loiret

Notre collection de plaquette s'élargit.

Après les **sternes**, le **Balbusard pêcheur**, la **Loutre d'Europe**, le **Castor d'Europe** et la **forêt alluviale**, voici le **Chat forestier**. Cette dernière plaquette a été finalisée en fin d'année et est désormais disponible au siège de l'association ou téléchargeable sur notre site internet :

[www.loiret-nature-environnement.org](http://www.loiret-nature-environnement.org)



En 2022, c'est la **Cigogne noire** qui devrait être mise à l'honneur pour poursuivre la série. ●



## L'association et ses adhérent(e)s

Les bénévoles "jardiniers" de la MNE sont toujours à pied d'œuvre, même en hiver !

C'est un réel plaisir de découvrir les nouvelles expériences de jardinage, la créativité pour rendre les parcelles accueillantes au fil des saisons, et les moments conviviaux partagés.

**Un grand merci renouvelé à Catherine, Steve, Hélène et Anouk, Eric et Jocelyne !**



© LNE

Bienvenue au jardin : le mot d'accueil de Catherine en ce début d'année

✝ Nous souhaitons rendre hommage à l'un de nos plus anciens et fidèles adhérents : **M. René Chantereau** qui nous a quittés récemment à l'âge de 93 ans. Il était l'un des doyens de l'association et le père de Michel Chantereau, notre précédent conservateur de la réserve naturelle de Saint-Mesmin.

Ne pouvant plus participer aux activités, M. Chantereau mettait toutefois un point d'honneur à nous adresser chaque année son adhésion et lisait encore régulièrement nos publications.

Nous pensons à ses proches et leur présentons toutes nos condoléances.

Publié par : Loiret Nature Environnement

Maison de la Nature et de l'Environnement 64 route d'Olivet - 45100 ORLEANS Tél. : 02 38 56 69 84  
asso@lne45.org [www.loiret-nature-environnement.org](http://www.loiret-nature-environnement.org) Standard téléphonique et accueil à la MNE : du lundi au vendredi de 14h à 17h 00.

Directeur de publication : Martine Burguière, co-présidente

ISSN : 1959-0035 / Dépôt légal : Janvier 2022